

Quiz

- 1 - Quel est le nombre d'exploitations agricoles dans le monde ?
 - a) 1,5 milliard
 - b) 1,3 milliard
 - c) 1,1 milliard
- 2 - Parmi le nombre d'exploitations agricoles dans le monde combien sont exploitées de façon exclusivement manuelle ?
 - a) 100 millions
 - b) 200 millions
 - c) 300 millions
- 3 - Quel est le pourcentage de terres arables irriguées en Afrique (38% en Asie) ?
 - a) 7 %
 - b) 16 %
 - c) 23 %
- 4 - En moyenne, les adultes en Afrique subsaharienne n'ont achevé que (4 ans et demi d'école en Asie du Sud) :
 - a) 2 ans et demi d'école
 - b) 3 ans et demi d'école
 - c) 5 ans

Réponses : 1-b ; 2-c ; 3-a ; 4-b

Voyage découverte



En début d'année 2007, l'Accir proposera à ses adhérents un voyage au Burkina Faso pour favoriser la découverte et l'échange avec les paysans africains, en sensibilisant et en informant, grâce au partage de leur vie quotidienne. Rencontrer les partenaires de l'Accir permet une meilleure connaissance des facteurs locaux et une meilleure compréhension de leur réalité, leurs projets et leurs attentes.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le bureau de l'Accir :
03.26.64.28.58
ou accir@wanadoo.fr

Un monde extravagant

Dominique Neuville,
Administrateur

C'est l'impression que donne le constat de l'état du monde, qui est aussi le nôtre, au travers des faits suivants :

- Dans le monde une personne sur trois souffre de malnutrition et environ 5 % de la population d'obésité.
- 840 millions de personnes ne disposent pas de l'équivalent de 2 dollars par jour pour se nourrir et pourtant parmi celles-ci 80 % ont pour profession l'agriculture, ce qui est un comble.

■ 1 milliard d'individus ne disposent pas d'eau potable.

■ Sur notre globe une personne meurt de faim toutes les 4 secondes alors que globalement la planète est excédentaire en éléments nutritionnels. Cet excédent étant destiné à la nourriture animale.

■ L'indépendance alimentaire n'est pas respectée au niveau des nations. Ceci a pour conséquence la mise en concurrence au niveau mondial de paysans produisant, sans aucune aide, l'équivalent de 500 kilos de céréales par an (et pas tous les ans) avec des pays bénéficiant de soutien et dont la productivité leur permet de produire 100 tonnes d'équivalent céréales par actif et par an. Et comble

du comble, leurs productions sont négociées aux mêmes prix.

■ L'écart des revenus entre les Nations et à l'intérieur de celles-ci, ne cesse de s'accroître et l'homme le plus riche du monde possède une fortune qui dépasse le budget d'un pays peuplé de plus de 30 millions d'habitants.

Comment à partir de ces constats, comprendre et prétendre que notre monde est dominé par le progrès et que les conditions de vie ne cessent de s'améliorer. Il semble plutôt que le désarroi d'une part importante de la population mondiale soit la part de l'égoïsme de certains et d'une non gouvernance qui, à défaut d'aborder les vrais problèmes supposés soporifiques et qui dans la pratique reportent les problèmes, éludent les solutions et insultent les plus démunis.

Dans ce contexte qui peut, mieux que les ONG engagées sur le terrain dans des conditions souvent difficiles, réagir et témoigner de l'inacceptable. C'est le minimum que s'efforce de mener à bien l'Accir, à la mesure de ses modestes moyens tant humains que



matériels. Même si sur le terrain les résultats sont parfois en deçà de l'espérance de ses dirigeants, il serait grandement dommageable que plus aucune structure ne puisse relever ces injustices. Car il n'est pas possible d'être complice de tels dysfonctionnements, sauf à admettre que l'extravagance du monde ne devienne la honte de l'humanité.

Le devoir d'assistance à toute personne en danger est universel et ne doit pas se limiter aux individus mais doit s'appliquer aussi aux nations. La cohérence et la cohésion universelle ne peuvent ignorer le respect des hommes en général et les plus démunis en particulier.

ASSOCIATION CHAMPENOISE DE COOPÉRATION INTER-RÉGIONALE

Siège social : Complexe Agricole du Mont-Bernard - Route de Suippes - 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Je soussigné, NOM..... PRENOM.....
 ADRESSE..... Profession.....
 Tél.
 E-mail

Bulletin d'adhésion et Don

Déclare adhérer à l'Association Champenoise de Coopération Inter régionale et verse :
 - ma cotisation pour l'année soit la somme de
 - un don de

COTISATIONS :
 - Membre étudiant 10 €
 - Adhérent 20 €

SIGNATURE

Bulletin d'abonnement

Déclare souscrire un abonnement au Journal Coopération Inter régionale et verse à cet effet la somme de 2 €

Date :

SIGNATURE

Les versements peuvent être effectués par virement au CCP de l'A.C.C.I.R. n° 36088 B Châlons-en-Champagne ou par chèque bancaire adressé à : Accir - Complexe Agricole du Mont-Bernard
Route de Suippes - 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Notre adresse E-mail : accir@wanadoo.fr / www.accir.org

COOPÉRATION INTER-RÉGIONALE



Complexe Agricole du Mont-Bernard - route de Suippes - 51000 Châlons-en-Champagne - Tél./fax 03.26.64.28.58
 Siège social : Complexe Agricole du Mont-Bernard, route de Suippes
 51000 Châlons-en-Champagne

2^e Trimestre : Juin 2007
 N° 139 - 0,50 €

Quel sens dans l'action

Alain Herbinet,
Président



Assemblée Générale de l'Accir à St Hilaire le Grand

La tenue des ateliers de réflexion a permis à l'Accir, ses bénévoles et ses salariés, de réfléchir ensemble sur son projet associatif. Le poids du passé, l'urgence du présent ont vite tendance à nous faire tomber dans l'habitude et une certaine apathie. Il serait sclérosant pour l'Accir de ne pas tenir compte de l'évolution de l'environnement, afin de répondre aux défis qui nous sont proposés : ceux en relation avec les partenaires et ceux liés à notre fonctionnement interne.

Si les projets appartiennent bien aux paysans africains qui les portent, l'Accir en est aussi un acteur. A ce titre, être force de propositions, veiller à la bonne utilisation des fonds alloués par un contrôle adéquat, quantifier les résultats obtenus par rapport aux objectifs de départ, doivent faire partie de sa mission. C'est un devoir que nous devons assumer : nous avons des comptes à rendre à nos adhérents cotisant ici en Champagne-Ardenne, en faisant néanmoins incombent, nous devons ensemble mettre en œuvre les moyens nécessaires pour qu'ils se transforment en résultats tangibles. Occulter cela nous transformerait à terme, non pas en agent de développement, mais en simples bailleurs de fonds, c'est-à-dire loin des valeurs que porte l'Accir.

Les domaines dans lesquels s'implique l'Accir, formations, micro crédit, organisation des filières des productions végétales, nécessitent de plus en plus un suivi et une expertise qui peuvent nous faire défaut. Si sur l'approche globale des projets et la relation avec les partenaires notre structuration permet de faire face, la nécessité de s'appuyer sur des relais soit en France ou en Europe, soit en Afrique, constitue un enjeu de demain. L'efficacité des actions entreprises doit prendre le pas sur la tentation de vouloir tout maîtriser.

Le compte de résultat présenté cette année laisse apparaître, et ce pour la deuxième année consécutive, un déficit, donc des emplois supérieurs à nos ressources. A la lecture de ce constat, nous pouvons nous poser une même question de manière différente : nos emplois sont-ils trop élevés par rapport à nos ressources ou nos ressources sont-elles trop faibles pour financer nos emplois ?

Du choix entre ces deux approches vont découler des réponses sensiblement différentes. Faisons rapidement l'analyse de ces deux approches.

Diminuer réellement les charges fixes revient à dire ne plus travailler qu'avec un seul salarié. Par conséquent, l'effet sur le niveau des charges est immédiat et, d'un point de vue purement comptable, très efficace.

Par contre, les effets indirects et indésirables sont nombreux : une relation au quotidien aux projets et aux partenaires bien moins suivie, un travail d'analyse et de réflexion autour des projets moins complet, une action d'information et de sensibilisation en Champagne-Ardenne amputée de ses moyens, c'est-à-dire à terme un réservoir potentiel de bénévoles en baisse et une relation avec nos adhérents qui ne permet plus d'assurer la pérennité de notre principale source de financement : le millième. L'Accir s'orienterait alors dans une stratégie de repli sur soi, qui inéluctablement l'entraînera vers une agonie certaine.

Il faut élaborer une stratégie pour augmenter les ressources par la collecte du millième, des cotisations, et imaginer de nouvelles sources de financement. L'effet immédiat est faible puisque les résultats ne seront visibles qu'à partir de 2007.

Par contre, en terme de dynamisme de l'association, cette approche est enthousiasmante : c'est tant un travail de contacts (coopératives agricoles, milieu viticole) et d'imagination, mené à la fois par les bénévoles et les salariés qui se met en marche. Et ses avantages sont réels : nous conservons en interne nos moyens humains, mieux nous les valorisons par une démarche de progrès ; aller au contact c'est non seulement vouloir augmenter nos ressources mais également rencontrer des personnes qui sauront un jour s'impliquer à l'Accir et renouveler un tissu de bénévoles qui s'étiolent.

L'orientation est bien celle de la croissance car comment aider en développement sans se développer soi-même ? Pour conclure je dirais simplement ceci : l'Accir a les moyens de ses ambitions, mais pour les mettre en œuvre, elle doit d'abord être ambitieuse et s'en donner les moyens.

Edito : Quel sens dans l'action

Les comptes de l'Accir en 2005

L'Afrique de l'Ouest frappée par la grippe aviaire. Contacts et échanges. Quiz...

Un monde extravagant

Les comptes de l'Accir en 2005

Benoît Gatinois,
trésorier

CHARGES		RESSOURCES	
Salaires et charges	70 721,77	Millième	127 798,85
Salaires	37 189,45	Céréales	120 365,02
Charges	33 532,32	Déshydratation	5 762,04
		Vignerons	1 671,79
Fonctionnement	13 084,05	Dons et cotisations	18 849,12
Loyers	3 414,84	Cotisations	3 160,00
Assurance	973,93	Dons	8 387,12
Photocopies	341,99	Dons vignerons	7 302,00
Postes et Télécommunications	2 126,71		
Bureau	1 576,67	Participation Assemblée Générale	578,00
Déplacements réunions	883,35		
Frais bancaires	74,76	Divers	123,15
Assemblée Générale	3 691,80		
Autres	13 972,51	Voyage découverte	9 356,17
Cotisation Afdi	350,00		
Divers	202,05	Subvention CNASEA	15 924,60
Charges sur exercice antérieur	1 098,05		
Impôts	3 243,00	Bulletin	3 328,50
Voyage découverte	9 079,41	Remboursement frais déplacements	244,44
Les projets		Participation Cimade projet Urcak	3 000,00
Actions en Champagne Ardenne	13 384,87	Produits financiers	40 483,04
Bulletin (impression et collage)	6 177,39		
Envoi	3 163,68	Perte	31 789,56
Formation Information	3 164,96		
Déplacements	878,84		
		TOTAL	251 475,43
Les apports Afrique	140 312,23		
Appui technique (8 missions - 22 personnes)	14 943,90		
Burkina Faso	57 038,53		
Projet niébé	11 786,71		
Uceec	45 251,82		
Mali Urcak	25 916,43		
Sénégal	42 413,37		
TOTAL	251 475,43	TOTAL	251 475,43

■ Les charges : 251.475,43 €

Les salaires et charges afférentes sont en légère hausse correspondant à l'augmentation annuelle des salaires. Une part importante des salaires est affectée aux actions en Champagne-Ardenne ainsi qu'aux apports à l'Afrique.

Le coût de la sensibilisation en Champagne-Ardenne est en légère diminution par rapport à 2004 ; en effet, l'Accir a été moins sollicitée. Les frais de fonctionnement sont en baisse de 12 %.

En ce qui concerne la rubrique "apports à l'Afrique" dans laquelle sont intégrés les frais d'appui technique et les apports aux projets, ils représentent environ 56 % du budget. On constate une hausse du poste Appui Technique qui s'explique par un nombre croissant des missions ; en 2005, il y a 8 missions et 22 personnes se sont rendues sur place. L'expérience nous prouve qu'il est indispensable de suivre les projets de plus près. Nous tenons toutefois à préciser que de nombreux membres de l'Accir ont réglé eux-mêmes leurs frais de mission.

En 2005, l'Accir a soutenu 4 partenaires.

L'apport pour le Burkina Faso est de 57.038,53 € : 45.251,82 € pour le projet Uceec/Sahel et 11.786,71 € pour le projet Niébé.

L'Accir a versé 25.916,43 € pour les actions de l'Urcak au Mali dont 3.000 € sont financés par la Cimade.

Au Sénégal, l'Accir a apporté 42.413,37 € pour le Programme de Formation des animateurs Endogènes (PFAE).

■ Les ressources : 219.685,87 €

Nous constatons une hausse de 8,5 % du millième par rapport à l'année précédente ; en effet, la récolte 2004 a été meilleure que celle de 2003. De plus, cette année, une coopérative de déshydratation de la Marne a choisi d'accorder une subvention à l'Accir.

En ce qui concerne les dons et les cotisations, ils restent stables.

Les produits financiers ont diminué d'environ 6,5 %.

Toutefois, il est à noter que ces produits financiers, fruit de la réserve dont dispose l'Accir, nous permettent de tenir nos engagements auprès de nos partenaires, couvrent les frais de fonctionnement et une partie des salaires.

La contribution de la Cimade pour le projet Urcak reste stable.

L'Accir perçoit également une subvention du Cnasea au titre de l'emploi jeune.

Cette année, l'Accir présente un compte de résultat déficitaire de 31.789,56 €.

L'Afrique de l'Ouest frappée par la grippe aviaire

Jean-François GASCON,
chargé de la liaison et des opérations au service
des Opérations d'Urgence à la FAO et membre actif de l'Accir

Début février 2006, un premier foyer de grippe aviaire est détecté dans un élevage industriel au nord du Nigeria. Rapidement, le virus H5N1, hautement pathogène, se répand dans une quinzaine des 35 états que compte ce grand pays de 132 millions d'habitants. Fin février, le Niger, voisin du nord, est touché. Les oiseaux migratoires venant d'Europe centrale et les importations commerciales d'animaux vivants sont mis en cause.



Source : Ministère des Ressources Animales au Burkina Faso

Rapidement, des mesures de prévention et de lutte sont prises dans ces deux pays : isolement des foyers, abattage des animaux dans les élevages contaminés et dans un rayon de plusieurs kilomètres, interdiction de mouvement des animaux vivants et des œufs, surveillance sanitaire, etc. La dispersion des élevages et les conditions climatiques défavorables au virus à ce moment-là (saison chaude et sèche) aidant, la contamination s'est faite beaucoup plus lentement que les services vétérinaires ne pouvaient le craindre et aucun cas de transmission à l'homme n'a, heureusement, encore été enregistré.

Le virus cependant progresse. En mars, c'est au tour du Burkina Faso d'être atteint. Le 3 avril, les résultats d'analyse d'échantillons envoyés au laboratoire mondial de référence situé à Padoue en Italie, confirment la présence du virus H5N1 sur des cas suspects d'animaux décédés courant mars dans le campement touristique de Gampéla. Ce site, dénommé le « Pharaon », comprend un petit parc animalier. Il est situé à 12 km de Ouagadougou, sur la route de Fada N'Gourma. Le virus semble avoir été

introduit par des pintades venant du Niger ou de Nigeria. Des dizaines de poulets sont morts. Dès que la présence du virus est connue, les autorités vétérinaires prennent toutes les dispositions voulues : le foyer est isolé, une zone de contamination d'un rayon de 3 km autour de l'élevage incriminé est circonscrite, dans cette zone tous les oiseaux domestiques sont abattus, la circulation de volaille est interdite et des vaccinations sont faites systématiquement sur une zone plus large dite "de surveillance", des contrôles sont opérés sur la route Ouaga-Fada et des visites médicales ont lieu pour détecter une éventuelle transmission à l'homme.

Malgré toutes ces mesures, le virus poursuit sa route. Le 19 mai dernier, le ministre burkinabé des Ressources Animales confirme l'existence de 3 nouveaux foyers au centre ville de Ouagadougou, à Sabou, sur l'axe Ouaga-Bobo, et à Bobo-Dioulasso (cf. carte). Ce ne sont pas des élevages villageois qui sont touchés, ni des élevages modernes comme c'est souvent le cas, mais des élevages familiaux urbains comme en Egypte où des personnes ont été infectées. Le commerce de volaille, pratiqué sans

contrôle, semble être le grand responsable de la diffusion du virus.

Fin mars, deux foyers ont été détectés en Côte d'Ivoire dans la périphérie d'Abidjan. Au Mali et au Sénégal, la présence du virus n'est pas encore avérée mais la progression, même lente, de l'épidémie dans les pays de l'Afrique de l'Ouest est inquiétante à plus d'un titre. La transmission du virus à l'homme est la première crainte bien qu'aucun cas n'ait encore été observé dans la région. Sur le plan économique, l'élevage des volailles est une activité largement répandue en milieu rural et urbain. Cet élevage permet à un grand nombre de ménages pauvres d'accéder à des revenus monétaires et d'améliorer leur alimentation. La consommation et les prix ont fortement chuté dans les pays touchés et la faiblesse des services vétérinaires comme des mécanismes de protection et de soutien des agriculteurs font que ces derniers restent très vulnérables face à la maladie et à ses conséquences. Pour le moment, l'impact est relativement limité mais ce nouveau fléau ne fait que démarrer. Un impact que des organisations comme l'Accir vont devoir rapidement prendre en compte.

Contact et échanges

Le 22 mars

L'Accir a organisé une conférence à Châlons (51) sur le thème de la souveraineté alimentaire. Monsieur Marc Dufumier, professeur à l'Institut national d'Agronomie est intervenu.

Le 25 mars

L'Accir a projeté le film burkinabé "Laafi tout va bien" à Vraux (51). 65 personnes étaient présentes. La soirée s'est terminée par une dégustation de thé et café Max Havelaar.

Le 23 avril

L'Accir a organisé une randonnée pédestre à Cunfin (10). Cette première édition a été un succès puisqu'une quarantaine de personnes, qui pour la majorité ne connaissait pas l'association, ont participé à cette manifestation.

Le 24 avril

Visite de travail de Faliry Boly en avril. Il nous a fait part des priorités attendues par le Sexagon pour les années à venir.

Les 5 et 6 mai

Dans le cadre de la "Fête du Commerce Équitable", les associations Max Havelaar et Artisans du Monde ont invité l'Accir à tenir un stand place de la Mairie à Châlons (51).

Le 11 mai

Dans le cadre de la 6^{ème} édition de la Quinzaine du Commerce Équitable, le comité Max Havelaar Champagne-Ardenne, a convié l'Accir à intervenir lors d'une soirée cinéma-débat à Cormontreuil (51).

Le 19 mai

L'assemblée générale de l'Accir s'est déroulée à Saint Hilaire le grand (51). Une soixantaine d'adhérents ont participé à ce temps fort de la vie de l'association.

Dates à retenir

Le 25 juin

L'Accir vous propose de participer à une randonnée pédestre dans les Ardennes à La Chartreuse du Mont Dieu. Cette marche sera l'occasion d'échanger et de découvrir ce monument et de se balader autour de l'étang de Bairon. Si vous souhaitez des informations complémentaires n'hésitez pas à contacter le bureau de l'Accir.

En août

L'Accir tiendra un stand lors de la prochaine Foire de Châlons. Pour tous renseignements, contactez le bureau de l'Accir.